



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/826/Corr.1
2 décembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 124 b) de l'ordre du jour

FINANCEMENT DES FORCES DES NATIONS UNIES CHARGEES
DU MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 3, paragraphe 6

Lire la dernière phrase de ce paragraphe comme suit :

Au 30 septembre 1988, une contribution volontaire d'un montant de 3 millions de dollars avait été reçue pour couvrir les dépenses afférentes à l'acquisition future de matériel logistique et de fournitures. L'emploi de cette somme fait l'objet de consultations avec l'Etat donateur sur la base de propositions présentées par le Secrétariat.

2. Page 3, paragraphe 7

Lire la dernière phrase de ce paragraphe comme suit :

Au 30 septembre 1988, des contributions volontaires d'un montant total de 1,3 million de dollars avaient été reçues de gouvernements.
